

COMPTE-RENDU DE L'APAL
- ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ASSOCIATIONS LORIENTAISES -
Samedi 6 juin 2009 – Foyer Agora Courbet

87 associations, membres de l'Assemblée Plénière des Associations Lorientaises représentées.
Introduction de la séance par Laurent Tonnerre, Maire Adjoint délégué à la Vie Associative, membre du CCVA (Conseil Consultatif à la Vie Associative) et par Roland Delalée, élu associatif au CCVA.

Ordre du jour :

- Compte-rendu de l'activité du CCVA (Conseil Consultatif à la Vie Associative) depuis un an,
- Propositions d'évolution de l'organisation de la délégation associative du CCVA,
- Election de la nouvelle délégation associative.

- I – Compte-rendu de l'activité du CCVA, les travaux effectués

Un rythme de travail dense :

- 8 réunions du CCVA
- 7 réunions de commissions

Une présence significative :

- 54% de présent(e)s
- 30% d'excusé(e)s

a) des travaux thématiques

La communication

Des outils mis en place : articles dans Lorient Mag,
une lettre électronique opérationnelle pour la rentrée de septembre 2009,
une adresse mail : ccva@mairie-lorient.fr
des panneaux d'information et plaquettes CCVA pour septembre 2009.

Evaluation du CCVA après deux ans de fonctionnement

Le rôle de médiation du CCVA entre les associations et la Ville de Lorient

Trois associations ont été rencontrées depuis février 2009 pour interroger le CCVA sur des problématiques liées au fonctionnement de la vie associative.

La vie associative dans le débat public

Mise en place de conférences « Prises d'asso ». Première soirée : le 27 mai 2009 avec la conférence gesticulée de Franck Lepage, intitulée « inculture(s) ».

Les subventions de la Ville de Lorient

Quelle réalité des subventions de la Ville de Lorient à destination des associations ?

Quelle politique de subventions des associations par la Ville de Lorient ?

Intervention de M. Lenormand et du service Financier de la Ville de Lorient.

Quelles modifications apportées au fonctionnement de la délégation associative ?

b) des perspectives

- Continuer à mettre en place les outils de communication entre les associations et le Conseil Consultatif de la Vie Associative,
- Continuer la mise en place des conférences débats « Prises d'asso » sur la vie associative,
- Développer la médiation,
- Mettre en place l'évaluation des deux premières années de fonctionnement.

- II - Quelques propositions de modification des règles de fonctionnement

En attendant la démarche plus systématique d'évaluation prévue en 2010, quelques ajustements à effectuer afin de faciliter le fonctionnement du CCVA et qui doivent être approuvés par l'APAL (Assemblée Plénière des Associations Lorientaises).

a) la durée du mandat

Une durée du mandat actuellement trop courte (1 an) => pas assez de temps pour s'installer dans la fonction : proposition de passer à un mandat de 2 ans.

b) l'assiduité

Actuellement, pas de règle d'assiduité, si mandat de 2 ans (cf proposition précédente), nécessité d'avoir des représentants associatifs effectivement présents.

Proposition : si sa présence aux réunions du CCVA est inférieure à 50%, le représentant associatif élu sera considéré comme démissionnaire.

c) les élections des représentants associatifs

- Actuellement, elles sont annuelles,
- Si vote du mandat de 2 ans et des règles d'assiduité (cf propositions précédentes), nécessité de compléter annuellement le CCVA

Proposition : si nécessaire, élections complémentaires pour un mandat d'un an.

Résultat des votes :

- Prolongation du mandat : **oui** sur 2 ans
- Renouvellement du mandat d'une personne **oui**

- Règle d'assiduité **oui** avec 50% de présence obligatoire aux réunions du CCVA
- En cas de poste vacant sur un an, organisation d'élections complémentaires
- Quorum exigible **non**

- **III – Les élections de la délégation associative au Conseil Consultatif de la Vie Associative**

Les électeurs :

- Un représentant mandaté par l'organe dirigeant des associations lorientaises membres de l'APAL (une association, un électeur, une voix),

Le candidat :

- Un élu associatif mandaté par l'organe dirigeant d'une association lorientaise,
- Un candidat maximum par association,
- Il se déclare issu d'un des huit secteurs d'activité définis,
- S'il n'y a pas suffisamment de candidats dans un secteur, le poste reste vacant,
- La candidature a été adressée à Lorient Asso.

En cas d'égalité de voix :

- En cas d'égalité entre deux candidats arrivés en troisième et quatrième place, un deuxième tour puis un troisième (si nécessaire) seront organisés. S'il y a toujours égalité au troisième tour, un tirage au sort sera effectué.

Les candidats

Secteurs

Claude Chrestien	Culture
Jean-Claude Gourlay	"
Pierre Mayol	"
Jean M'Boungou	Humanitaire International
Charles Nguyen Quac Vinh	"
Ange Rabehanta	"
Michèle Le Floch	Environnement
Christiane Trémeaud	Social / santé
Jean-Claude Courtin	3 ^{ème} âge / handicap
Roland Delalée	"
Bernard Chudeau	Sport
Robert Noblanc	"
Hélène Le Crom	Enfance / Jeunesse / Animation de quartier
Sylvie Le Houëdec	"
Jean Bessias	Autres secteurs
Emmanuel Gomila	"
Michèle Kerlidou	"
Hervé Pitard	"

Questions :

Peut-on envisager un changement de secteur pour l'association Lorient Solidarité des Retraités 56 qui s'est positionnée dans « Autres secteurs » au profit du secteur « 3^{ème} âge / handicap » ?

Vote de l'assemblée :	abstention	2
	non	1
	oui	reste de l'assemblée

Est-il utile de voter à bulletin secret puisque les candidats seront élus d'office ?

Vote de l'assemblée :	abstention	1
	oui	0
	non	reste de l'assemblée

Tous les candidats aux élections des représentants de la délégation associative sont élus au Conseil Consultatif de la Vie Associative.

Relevé des discussions :

- Nécessité de penser à l'accessibilité des déficients auditifs aux conférences du CCVA (boucle magnétique et transcription),
- Annonce de la reprise d'activité de l'association « La Ligue des Droits de l'Homme » à Lorient depuis le 28 mars 2009,
- Dans le cadre de la réhabilitation de la Cité Allende, penser à l'accessibilité PMR,
- Nécessité d'améliorer l'accès de Lorient Magazine aux associations. Il est recommandé aux associations de contacter Anne Gérard de Lorient Asso qui peut être relais dans la demande,
- Problème du renouvellement de bénévoles : nécessité pour les associations de mutualiser les idées, les compétences, en quelque sorte de créer une base de données,
- Information : équipement d'un défibrillateur à la Cité Allende fin 2009, début 2010.

=====